

Pau

Les Témoins de Jehovah non grata au Palais Beaumont de Pau ?

Éric Schatz s'étonne d'une soirée prévue pour commémorer la mort de Jésus.

La soirée prévue dimanche prochain à 20 h 15 précises, au Palais Beaumont, par l'Association locale pour le culte des Témoins de Jehovah (ALCTJP) aurait pu passer inaperçue. C'était sans compter sur Éric Schatz, membre du NPA, ancien conseiller municipal de Pau, et grain de sable patenté sur bien des aspects de la vie politique paloise.

Il a suffi que l'on glisse sous la porte de son appartement un tract invitant à « commémorer la mort de Jesus » ce 17 avril, à la tombée du soleil, pour que l'ancien élu mène sa petite enquête. Et trouve, sur le planning du Palais Beaumont, le nom de la fameuse ALCTJP. Certes, Éric Schatz ne conteste pas le droit à certains de commémorer la mort du Messie. « Grand bien leur fasse ! », écrit-il.

« Mais aujourd'hui, la maire de Pau laisse le Palais Beaumont utilisé par l'association locale pour le culte des Témoins de Jehovah. Or, une municipalité devrait avoir pour mission de protéger ses administrés contre les dérives sectaires, pas d'en faire la promotion, fut-elle indirecte », poursuit-il.

Et pour étayer sa démonstration, il cite Georges Fenech, président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). Lequel, estimait récemment dans « l'Express » que les Témoins de Jehovah, qui se présentent eux-mêmes comme la « cinquième église de France », faisaient l'objet d'une « vigilance » toute particulière de la Miviludes « car certaines de leurs pratiques s'apparentent à des dérives sectaires pouvant provoquer un trouble à la santé publique, comme le refus des transfusions sanguines ».

Pas la première fois

Du côté du Palais Beaumont, on veut dégonfler la polémique. Thierry Petit, directeur opérationnel de la structure, rappelle par exemple que ce n'est pas la première fois que la même association organise des événements dans le lieu. « À chaque fois, ils se présentent en tant qu'association. Et jusqu'à présent, il n'y a pas eu de problèmes avec eux. Ce qu'ils font dans les salles ne nous regarde pas. Nous, en tant que loueurs d'espace, n'avons pas à leur refuser. Quand il y a un aspect politique assez puissant, nous faisons intervenir la mairie, mais pas là », explique Thierry Petit.

Nous n'avons pu joindre hier Odile Denis, l'adjointe au maire qui préside l'Office de tourisme et de congrès, lequel gère le Palais Beaumont.